

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

X6122B1

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: FR-2019-0021

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0012538-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	4
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	5
2.2. Type(s) de formulation	5
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	6
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	7
4.1. Description de l'utilisation	7
4.2. Description de l'utilisation	8
4.3. Description de l'utilisation	10
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. AUTRES INFORMATIONS	13

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	X6122B1 XYLOPHENE EXPERT XYLO EXTREME XYLOPHENE PROFESSIONNEL SOR40 XYLOPHENE CURATIF SORX 2000 XYLOPHENE INDUSTRIE XYLOBATI SORX 2000 XYLOPHENE PREVENTIF SGR 2002 XYLOPHENE INDUSTRIE XYLOPROTECT SGR 2002 XYLOPHENE XYLO EXTREME
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation		FR-2019-0021
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0012538-0000
Date de l'autorisation		08/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation		30/04/2025

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.
Adresse du fabricant	Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union 92565 Rueil-Malmaison France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Montpaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France
	ZI de Ruitz, BP 83 62620 Ruitz France
	Dyrup A/S, Gladsaxevej 300 2860 SØBORG Danemark
	PPG Deco Polska Sp. z o.o., ul. Kwidzyńska 8 51-416 WROCLAW Pologne
	Berkem Developpement SAS, Marais Ouest 24680 Gardonne France
	PPG Trilak Kft., 4 Grassalkovich ut 1238 Budapest Hongrie
	PPG Romania, 33 Catanoaia street, sector 3 032903 Bucharest Roumanie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	ARYSTA S.A.
Adresse du fabricant	rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB, West Yorkshire, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722, MAHARASHTRA Inde

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active	Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	- 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis d'Amérique

Substance active	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl- (1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		substance active	52315-07-8	257-842-9	0,08
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		substance active	55406-53-6	259-627-5	0,05
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics		Substance non active		918-481-9	97,15

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Autre liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) <name of sensitising substance>. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P301 + P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON..</p> <p>P331: NE PAS faire vomir.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501: Éliminer le {0:...:contenu récipient} dans {1:...}.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Traitement préventif de classe d'usage 1, 2 et 3.1 – Professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: - autre Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois Stade de développement: autre: Pourriture cubique et pourriture fibreuse Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: - Capricorne des maisons Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: autre: - Petite vrillette Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: - Lycte brun Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Traitement préventif - classe d'usage 1, 2 et 3.1 (Résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle / pinceau / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation Description détaillée: Application superficielle / pinceau / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 200 g de produit par m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Le produit est prêt à l'emploi. Traitements préventifs CU 1 à 3.1 : - 200 g de produit par m ² de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles (0.75-1L), bidons (2.5-5L) et fûts (25-55-200L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur. Fûts (30L) en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques. Cuves (1000L) en PEHD.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour l'application par broissage, porter des gants et une combinaison de type 6 pendant l'application pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants et une combinaison de type 4 pendant l'application et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage pour les utilisateurs professionnels.
- Pour une utilisation en extérieur, n'appliquer que par broissage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.
- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Traitement curatif – Professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Hyloterpes bajulus</i> L. Nom commun: autre: - Capricorne des maisons Stade de développement: autre: - Nom scientifique: <i>Anobium punctatum</i> De Geer Nom commun: autre: - Petite vrillette Stade de développement: autre: - Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i> Nom commun: autre: - Lycte brun Stade de développement: autre: - Nom scientifique: <i>Reticulitermes</i> sp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Traitement curatif (bois résineux et feuillus non exposé aux intempéries et au lessivage)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle / pinceau / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation Application par injection (toujours en complément d'une application superficielle)

	Description détaillée: Application superficielle / pinceau / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation Application par injection (toujours en complément d'une application superficielle)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 300 g de produit par m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Le produit est prêt à l'emploi. Traitement curatif par application superficielle : - 300 g de produit par m ² de bois Traitement curatif appliqué par injection en complément d'un traitement superficiel : - 180 mL de produit / m ² de bois (équivalent à 145 g de produit /m ²)
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles (0,75-1L), bidons (2,5-5L) et fûts (25-55-200L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur. Fûts (30L) en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques. Cuves (1000L) en PEHD.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.
- Utiliser uniquement pour le bois non exposé aux intempéries et au lessivage.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour l'application par brossage, porter des gants et une combinaison de type 6 pendant l'application pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants et une combinaison de type 4 pendant l'application et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par injection couplée au brossage, porter des gants et une combinaison de type 6 pendant l'application par brossage et des gants pendant l'injection pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par injection couplée à la pulvérisation, porter des gants et une combinaison de type 4 pendant l'application par pulvérisation, des gants pendant l'injection et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage des appareils pour les utilisateurs professionnels.
- Pour une application en extérieur, n'appliquer que par brossage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.
- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Traitement préventif de classe d'usage 1, 2 et 3.1 - Utilisateur industriel

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: - autre Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois Stade de développement: autre: Pourriture cubique et pourriture fibreuse Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: - Capricorne des maisons Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: autre: - Petite vrillette Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: - Lycte brun Stade de développement: autre: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Traitement préventif - classe d'usage 1, 2 et 3.1 (Résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Application par trempage court
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 200 g de produit par m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Le produit est prêt à l'emploi. Traitement préventif par trempage court CU1 à 3.1 : - 200 g de produit par m ² de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	IBC en PEHD de 1000L Fût en fer blanc de 200L

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (bâche de protection), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : stable 2 ans.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Conserver à l'abri de la lumière (uniquement dans le cas où le produit serait conditionné dans des emballages en PEHD).

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.